



Session botanique alpine 2024 – QUEYRAS Du 12 au 15 juillet 2024

Niveau physique



+ de 5h de marche, terrain difficile
ou dénivelé supérieur à 500m

Niveau botanique



Tout niveau : Les espèces très communes ne seront pas forcément revues en détails mais tout le monde peut participer pour peu de connaître les principales familles

Cette année, GENTIANA installe ses quartiers d'été dans le Queyras. Nous découvrirons les végétations d'altitude du Queyras et du Briançonnais, les espèces des bas marais arctico-alpins, de pelouses alpines et subalpines, d'éboulis ...

Encadrants : Frédéric Gourgues et Benjamin Grange (AMM)

Hébergement : au gîte Les Arolles Hameau de la rua 05350 Molines-en-Queyras / <https://lesarolles-queyras.fr/>. Hébergement en dortoir ou chambre de 2 à 4 .

Programme prévisionnel (ce programme, en cours d'élaboration, n'est qu'indicatif et pourra être modifié) :

- **Vendredi 12 juillet** : Col de l'Izoard et sentier des Astragales à Ville Vieille (400m de dénivelé positif) : Éboulis calcaires du col de l'Izoard et pelouses steppiques du Queyras
- **Samedi 13 juillet** : Col vieux, Lac Foréant et lac Egorgéou (600m de dénivelé positif) : espèces des pelouses alpines siliceuses, des bas marais arctico alpins, des éboulis.
- **Dimanche 14 juillet** : Roche écroulée et petit belvédère du Mont Viso (300m de dénivelé positif) : espèces des prairies subalpines et mégaphorbiaies.
- **Lundi 15 juillet** : Marais du Bourget et col de Bousson (500 m de dénivelé) : Plantes des marais et bas marais, des bords de cours d'eau et des prairies mésophiles subalpines.

Coût du stage :

Le coût du stage est de **280 euros en demi pension**. Possibilité de prendre des paniers repas à 10euros.

Le prix ne comprend pas le trajet aller-retour et les déplacements lors du stage.

Le nombre de places est limité à 20 personnes.

L'inscription est obligatoire **avant le 31 janvier 2024** (merci de renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint). Elle sera accompagnée d'un **chèque d'arrhes de 140 € à l'ordre de GENTIANA qui sera encaissé**.

Ce droit d'inscription reste acquis à GENTIANA en cas de désistement moins de un mois avant la date du stage. Une fiche détaillant le programme sera envoyée ultérieurement à chaque inscrit.

Pour toutes informations : f.gourgues@gentiana.org

Charte du stagiaire dans le cadre d'un stage organisé par GENTIANA

Dans le cadre de ses activités, GENTIANA Société botanique dauphinoise D. Villars organise des stages de botanique ouverts à ses adhérents comme à des personnes d'autres associations.

- **Art. 1** - Le prélèvement d'un certain nombre d'espèces étant interdit par la loi, les stagiaires s'engagent à déterminer ces espèces sans leur porter préjudice.
En conséquence on demande au stagiaire un respect de la réglementation en vigueur.
- **Art. 2** - Pour les espèces non réglementées, la prise de vue photographique est privilégiée à la mise en herbier en particulier pour les espèces rares.
- **Art. 3** - L'encadrant et l'organisateur peuvent modifier le programme initialement prévu.
- **Art. 4** - Le stagiaire se doit d'accepter les modifications et de prendre connaissance du niveau de difficulté afin d'être à même de prendre toutes précautions utiles ; il s'engage à signaler à l'organisateur, avant le début du stage, tout problème susceptible de contrecarrer le bon déroulement de celui-ci (problèmes de santé, difficulté à marcher, etc.) ; il se doit d'être équipé d'un matériel en adéquation avec les conditions et difficultés susceptibles d'être rencontrées (chaussures de randonnée,...).
- **Art. 5** - Les connaissances de chacun pouvant faire progresser le groupe, chacun se devra de faire preuve de pédagogie et partagera son savoir afin que la botanique perdure.
- **Art. 6** - La bonne humeur étant de rigueur, chacun se doit d'apporter la sienne...

Adoptée au Conseil d'Administration du 6 mars 2000.

**BULLETIN D'INSCRIPTION À LA SESSION DE BOTANIQUE ALPINE
QUEYRAS – 2024**

A renvoyer à GENTIANA, MNEI, 5, place Bir-Hakeim 38000 GRENOBLE.

Je soussigné·e,

Nom : Prénom :

Adresse : Tél. mobile :

Adresse électronique :

m'inscris au stage de botanique (12 au 15 juillet 2024) en demi pension pour un tarif de 280€.

Je choisis l'option avec panier repas pour un coût supplémentaire de 30 euros

Je joins un chèque **140 Euros** à l'ordre de GENTIANA.

En cas de désistement dans le mois qui précède la date du stage, aucun remboursement ne sera effectué. Le solde sera versé le jour de l'arrivée.

Fait à : Le :

Signature :

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des bulletins accompagnés du règlement.

L'inscription au stage vaut accord de principe quant à l'approbation de la charte du stagiaire (voir au dos), et à son application.